



## **JOURNEES MONDIALES DES ZONES HUMIDES EN MEDITERRANEE**

**« D'amont en Aval, les Zones Humides nous relient les uns aux autres »**

***Découvrir la richesse des zones humides avec plus de 100 animations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, du 29 janvier au 8 février 2009***

### **UNE JOURNEE MONDIALE POUR LES ZONES HUMIDES**

Etangs, lagunes, marais salants, mares, marais, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales, prairies inondables... Les zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, jour de l'anniversaire de la Convention internationale de Ramsar sur les zones humides signée en 1971 en Iran.

### **LES LAGUNES MEDITERRANEENNES AU COEUR DU THEME « D'AMONT EN AVAL. LES ZONES HUMIDES NOUS RELIENT LES UNS AUX AUTRES ».**

En 2009, le thème de la journée, choisi par le bureau de la Convention de Ramsar, porte sur les liens entre les rivières en amont, les lagunes et leurs zones humides périphériques plus en aval et enfin la bande côtière.

**Les zones humides rendent de nombreux services... mais sont aujourd'hui menacées de toute part. Protégeons-les !** Durant ces dernières années, des prises de conscience ont eu lieu, souvent consécutives à des épisodes de crise. Chaque acteur, gestionnaire ou institution, a essayé de trouver des réponses, en terme de planification, d'organisation ou réglementation. Mais ces cheminements ont toujours été parallèles, et s'ils ont eu le mérite d'exister, ils ont aussi démontré leurs limites.

### **LA GESTION INTEGREE : UNE NECESSITE POUR RELIER ENTRE EUX TOUS LES ACTEURS DES LAGUNES**

L'interdépendance entre bassin versant, zones humides périphériques, lagune et mer, nécessite que toute politique de gestion, tout plan d'action ou mesure réglementaire soient conçus à l'échelle de l'hydrosystème, appréhendé dans sa globalité. Au sein de ce bassin, chaque acteur, même éloigné de la lagune et de la mer, a une influence directe sur celle-ci : les rejets provenant de l'amont (eaux usées, pollutions) et les aménagements ont un impact direct sur les milieux lagunaires et la bande côtière en aval.

Pêcheur, agriculteur, habitant des milieux urbains, chacun doit prendre conscience des répercussions qu'ont ses activités sur les milieux aquatiques plus en aval.

### **PLUS DE 100 MANIFESTATIONS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ET PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DU 29 JANVIER AU 8 FEVRIER**

Le **Pôle relais lagunes méditerranéennes** (la Tour du Valat et le Conservatoire des Espaces Naturels LR), les gestionnaires de zones humides, les associations d'éducation à l'environnement, et les scientifiques se mobilisent pour proposer des animations partout en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des animations sur les zones humides de Corse sont également prévues en février et seront présentées en ligne prochainement sur le site de l'Office de l'Environnement de la Corse à l'adresse suivante : <http://www.oec.fr>.

La promotion de ces journées est réalisée avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, de l'ONEMA, du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, des Conseils régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, des Conseils généraux de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône et du groupe ACCOR.

*Plus d'informations sur le programme de l'évènement : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)  
Contact presse : Nathalie Barré, [barre@tourduvalat.org](mailto:barre@tourduvalat.org), tél : 04 90 97 29 56.*